

Etre son propre patron, un rêve d'enfant réalisé

Dans le Sud Morvan nivernais, à Luzy, commune de 2077 habitants, John Coge a repris en août dernier, la Maison de la Presse qu'Alain Thomazeau avait mise en vente fin 2008.

Globe-trotter, passionné de voyages, fan de football, de romans policiers, d'autobiographies, de presse économique et sportive, John Coge apprécie aussi beaucoup le contact humain. Cet informaticien salarié d'une multinationale en région parisienne a choisi de s'ancrer en milieu rural, une autre passion qu'il peut désormais cultiver à plein temps. Il a décidé de s'établir à Luzy, une petite ville que son épouse lui a faite découvrir il y a près de quinze ans.

Son souhait de s'y établir remonte à 2009, année au cours de laquelle, il ressent le besoin de "passer à autre chose". Il s'oriente alors vers une reprise de commerce via Transcommerce ; deux affaires sont alors en vente sur Luzy. Sa décision de quitter la région parisienne est prise. Son épouse obtient sa mutation en juillet et leur fille débute sa scolarité à Luzy dès la rentrée 2009. Les premiers contacts avec les vendeurs s'établissent début janvier 2010. L'accompagnement de la CCI lui permet de s'orienter sur la reprise de la Maison de la Presse. Puis les démarches s'enchaînent. Il trouve une banque



John Coge.

très réceptive au projet, bénéficie du soutien de Nièvre Initiatives Locales, de l'appui du vendeur dans la prise en main de l'affaire. Fin juin 2010, il cesse son activité professionnelle, prend quelques semaines de congés et fin juillet c'est l'immersion.

Tenir un commerce n'est pas chose nouvelle pour lui. Il a acquis dans le passé une expérience dans ce domaine en tenant dans sa jeunesse, le bar familial de ses parents dans la Sarthe. John Coge avait estimé le potentiel de la Maison de la Presse de Luzy depuis bientôt dix ans. C'est aujourd'hui un patron heureux qui n'a qu'un regret : ne pas s'être installé plus tôt...

● **Contact : Marie-Christine Dehors**
Tél. : 03 86 60 61 22
mc.dehors@nievre.cci.fr

à savoir ...



Fourchambault, premier adhérent à la marque "Marchés de la Nièvre"

Jean-Pierre Rossignol Président de la CCI, Jean-René Leroy, Maire de Fourchambault et Micheline Coltel, Présidente du Syndicat des Commerçants non Sédentaires de la Nièvre ont officialisé le 17 février dernier l'adhésion du marché de Fourchambault à la marque "Marchés de la Nièvre".

La marque "Marchés de la Nièvre", créée par la CCI de la Nièvre, a pour objet de promouvoir les marchés et l'offre commerciale, artisanale et de services non sédentaire du département.

A travers cette adhésion, les signataires posent les bases de relations nouvelles et gagnantes entre l'ensemble des acteurs du marché : mairies, commerçants, CCI.

● **Contact : Laurent Mary**
Tél. : 03 86 60 61 17
l.mary@nievre.cci.fr



De gauche à droite : Micheline Coltel, Gislaine Simonin, Jean-Pierre Rossignol, Jean-René Leroy (maire).